

Des situations légalement possibles mais éthiquement inacceptables

Conflits d'intérêts

Jean Martin

Dr med., membre de la rédaction et ancien membre de la Commission nationale d'éthique



A fin mai, les médias s'émouvaient d'apprendre que le groupe de cliniques Hirslanden est contrôlé par un milliardaire sud-africain dont les investissements diversifiés incluent le luxe, des chaînes de télévision... et le tabac (notamment BAT, bien présent en Suisse) [1].

Business is business. Les cliniques privées ont le droit de faire des bénéfices et de rémunérer leurs actionnaires. Mais ce n'est pas faire preuve de mauvais esprit que de relever que, dans ce cas, le conflit d'intérêts est total pour le propriétaire: il a besoin que ses investissements dans le tabac rapportent et, plus ils rapportent, plus cela donne de travail à ses cliniques. Et on se souvient que le tabagisme est le principal facteur de risque de maladie évitable dans nos pays.

C'est un lieu commun de relever qu'il y a des quantités de choses qui ne sont ni morales, ni estimables, ni utiles et qui néanmoins sont légales. Quant au principe cela ne me pose pas de problème majeur, je ne recherche pas une «société parfaite» qui courrait un grand risque d'être totalitaire. Mais, même attaché à la liberté entrepreneuriale, on souhaiterait que les producteurs de prestations et ceux qui les financent réfléchissent aux effets (aux synergies) délétères de leurs «offres».

Des dissonances grossières au sein de l'éventail de ces offres doivent préoccuper le public comme les capitaines d'industrie; ainsi un manque frappant de cohérence entre ce que fait la main droite (traiter des malades) et ce que fait la gauche (promouvoir l'usage du tabac et donc la mauvaise santé – la mort prématurée pour une dizaine de milliers de Suisses par an). Demander une certaine décence. On ne moralisera pas facilement ni complètement le milieu financier, c'est clair, mais il importe d'interpeller ses opérateurs quant aux dilemmes éthiques suscités par leur activité – c'est dans ce sens que des Hautes Ecoles créent des chaires d'éthique des affaires.

Compte tenu de leurs traditions et règles, l'enjeu pour les professions médicales et soignantes est alors de savoir comment on peut être, sous une forme ou l'autre, employé par une organisation dont le succès se mesure à la quantité de produits pathogènes qu'elle parvient à vendre. Mais il n'est pas forcément aisé de changer d'employeur (j'ai le souvenir du malaise d'une connaissance travaillant pour une firme du tabac; tout en ne

voulant pas quitter un emploi bien payé, elle gérait difficilement ce malaise). Pourtant, certains dans le passé ont courageusement fait preuve de «désobéissance civile professionnelle» (en France par exemple, affaire du Mediator).

Il y a des signes encourageants. Au moment même où était discuté le «cas» Hirslanden, l'assureur français AXA-Winterthur décidait de se désengager de l'industrie du tabac, ayant conclu qu'il ne lui était pas possible avec de tels intérêts financiers de se présenter comme «un assureur santé responsable» [2]. Depuis une quinzaine d'années, plusieurs centaines d'institutions, y compris des Ecoles de médecine et des universités, ont pris la même décision. Un professeur de médecine sociale et préventive de nos amis a dû s'engager vivement, à l'époque, pour que ne soit pas acceptée une chaire qu'un cigarettier proposait de financer. Dans un domaine bien particulier, la multinationale Pfizer a décidé récemment de mesures pour empêcher que ses spécialités (médico-pharmaceutiques!) soient utilisées pour des exécutions capitales [3].

Il y a une génération, la problématique de l'investissement responsable était présente dans des milieux limités, peu influents, religieux par exemple – on demandait à son gérant de fortune d'éviter l'industrie de l'armement. Il faut se féliciter de ce qu'elle a pris une autre envergure aujourd'hui. Parce que l'argument «l'argent n'a pas d'odeur» est de moins en moins acceptable et que (lentement) les politiques et certains entrepreneurs sont sensibilisés à des défis majeurs. Dans la foulée des débats sur le changement climatique, le journal *The Guardian* a lancé un mouvement pour inciter les grands groupes financiers à désinvestir le domaine des énergies fossiles, ce qu'ont fait récemment les fondations liées à la famille Rockefeller.

Une éthique des affaires ne devrait pas être une utopie. Même si les témoignages sont nombreux que, dans les hautes sphères du business, est répandue une certaine culture dans laquelle le bluff voire la tromperie, et certainement les compromissions éthiques, font partie de la pratique courante. Notre profession peut jouer un rôle pour résister à ces compromissions et donner des impulsions dans un sens réparateur aussi bien que préventif.

Références

- 1 Wie der südafrikanische Rupert-Clan in der Schweiz mit Zigaretten und Spitälern Millionen verdient. www.argauerzeitung.ch, 24 mai 2016. Et: Talos Ch. Hirslanden financé par un magnat du tabac. *Tribune de Genève*, 23 mai 2016.
- 2 *Le Temps* (Lausanne), 24 mai 2016, p. 19.
- 3 *Revue médicale suisse*, 25 mai 2016, p. 1070–71.